

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 7-8

Artikel: Considérations sur l'état de notre défense nationale
Autor: Wildbolz, Hans / Borel, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations sur l'état de notre défense nationale

du commandant de corps Hans Wildbolz,
adaptation française du divisionnaire Denis Borel

1. Remarques introductives

Au début des première et deuxième guerres mondiales, quand notre armée fut mobilisée, elle présentait des lacunes :

- en 1914, son niveau d'instruction était insuffisant,
- en 1939, elle ne disposait ni de dispositif de combat préparé, ni de plans de mise en place, ni de doctrine d'emploi codifiée.

Ce n'est qu'au cours de services actifs prolongés que l'on parvint à combler les lacunes les plus graves dans notre aptitude militaire à la guerre.

A notre époque, le facteur « TEMPS » découlant des menaces perceptibles pèse d'un plus grand poids que par le passé : les délais d'alerte se réduisent à quelques jours et, parfois même, à quelques heures et la guerre, devenue très technique, se caractérise par un déroulement accéléré des opérations.

Des préparatifs faits à temps et poursuivis de façon continue déterminent de façon décisive notre aptitude à réaliser n'importe quand et très rapidement la mise en garde de notre armée. A la différence des années quarante, nous avons certes la chance, aujourd'hui, de n'être menacés par aucun de nos voisins immédiats. Cela n'a pourtant en rien réduit les risques, pour notre pays, d'être entraîné dans un conflit. Cela provient de ce que :

- premièrement, l'état qu'a atteint la technique militaire permet de se jouer rapidement des distances
- secondement, la situation internationale est très instable et peut s'aggraver à nos portes d'un jour à l'autre.

Moins que jamais, nous ne pouvons donc espérer qu'il nous sera possible de rattraper des retards au dernier moment ; sera seul déterminant le niveau d'armement et d'instruction déjà atteint au moment où une menace subite se réalisera.

Si l'exigence d'une aptitude à la guerre continue pose des problèmes difficiles à une armée de milice, le souci essentiel, pour un pays résolu à se

défendre seul, consiste à réaliser un potentiel de défense efficace malgré les servitudes croissantes propres à un petit Etat.

Nous sommes tributaires d'un incroyable développement en matière de technique militaire; il ne nous est pas possible de l'infléchir; nous en sommes réduits à y simplement adapter notre conception de défense. Il est vrai que l'on peut prévoir assez correctement, 5 à 10 ans à l'avance, les tendances dans le domaine technique. Il faut toutefois s'attendre à l'apparition inopinée de moyens et de procédés de combat inédits. Il y a 40 ans, on avait fortement sous-estimé les possibilités de la technique en matière militaire (notamment à propos des blindés, des avions, des aéroportés, du radar et des armes atomiques).

Mais, à l'accroissement qualitatif des moyens techniques dans toutes les sortes d'application guerrière, s'ajoutent les dangers grandissants de la guerre dite indirecte. Ils constituent un vrai éventail, allant des actions visant à troubler et décourager la population jusqu'au terrorisme et au chantage, en passant par toutes les formes imaginables de pression politique et économique.

Nous sommes nettement moins préparés à faire face à ces menaces-là qu'à une classique agression militaire. Nous sommes, en outre, vulnérables par suite de notre dépendance croissante de l'étranger pour notre ravitaillement en vivres, en matières premières et en énergie.

Les menaces d'atteintes à notre indépendance et à notre survie sont très diversifiées et s'étendent, davantage qu'il y a 40 ans, à tous les domaines de l'existence.

Elles sont le reflet des tensions d'origine idéologique, économique et politique entre blocs militaires comme aussi entre les puissances industrialisées et les pays en voie de développement.

Quand on prend conscience de la politique d'hégémonie et de la violence qui caractérisent le monde entier, de la dissuasion basée sur des possibilités de destruction apocalyptiques (qui devraient préserver la paix!) et de la prépondérance croissante du potentiel offensif du bloc totalitaire de l'Est, on comprend qu'on ne saurait jamais prendre notre politique de sécurité trop au sérieux.

Il ne s'agit nullement de faire de stériles spéculations sur la probabilité de recours aux armes, mais d'analyser sérieusement les possibilités qu'aurait l'étranger de nous attaquer.

Dans les présentes considérations sur l'état de notre défense nationale, on se consacrera aux domaines partiels suivants :

- Conception de défense et niveau d'aptitude opérative
- Organisation de l'armée et armement
- Qualité de l'instruction et des cadres
- Problèmes propres au système de milice
- Climat psychologique dans l'armée.

2. Conception de défense et niveau d'aptitude opérative

A la différence de ce qui caractérisait notre armée de 1939, nous disposons aujourd'hui d'un certain nombre de bases solides, notamment :

Une conception en matière de politique de sécurité.

L'armée est certe encore l'élément essentiel destiné à nous préserver d'une domination étrangère, mais elle a été dûment intégrée dans un système de défense générale.

Les organes de conduite et les modalités de coordination sont rodés pour l'essentiel, notamment au niveau de la Confédération et des cantons. Les diverses branches de la défense générale accusent, en revanche, des degrés d'efficacité inégaux. Il y a notamment des points faibles en ce qui concerne :

- le niveau d'instruction de la protection civile
- l'approvisionnement en énergie
- la protection contre les actions de guerre indirecte.

Une conception de défense nationale militaire

Les procédés de combat sont codifiés, le dispositif de l'armée et les mouvements que sa réalisation exigerait sont préparés. On a ainsi comblé les lacunes de 1939, qui nous paraissent sérieuses aujourd'hui, alors qu'elles n'étaient pas ressenties comme telles à l'époque, car on croyait aux vertus de la conduite improvisée au gré des circonstances.

La conception de défense nationale militaire a été formulée en tenant compte notamment :

- des données stratégiques et géographiques suisses
- des obligations découlant de notre statut de neutralité
- des courts délais d'alerte pour notre pays dépourvu de troupes permanentes
- de l'absence de mobilité opérative de notre armée d'infanterie.

Nous voulons être en mesure de faire face aux menaces provenant de tous les points cardinaux et — rejetant la solution du Réduit national des années quarante — nous entendons préserver de l'emprise ennemie la plus grande partie possible de notre territoire et, notamment, du Plateau, si important opérativement parlant.

Revêtent une importance décisive :

- une mobilisation réalisée en temps utile grâce à un ensemble méthodique et sérieusement préparé de « paquets » successifs de mesures de précaution ;
- une mise en place rapide des troupes conformément à une programmation approfondie et continuellement mise à jour ;
- une utilisation optimale du « délai de grâce », qui pourrait nous être accordé avant une agression, pour aménager le champ de bataille, préparer le combat et atteindre un niveau d'instruction acceptable.

3. Organisation de l'armée et armement

Le renforcement progressif de notre armée découle de règles de planification instaurées dans les années 60 et respectées depuis lors. Il existe des périodes de planification à moyen terme et à long terme comportant des blocs de 5 ans.

Actuellement, nous en sommes à la réalisation du Plan directeur de la défense militaire des années 80 et à la planification du renforcement de cette défense à partir du milieu des années 80.

Dans l'établissement des plans de renforcement, on s'achoppe durement aux possibilités limitées de notre petit Etat :

- limitation inéluctable de l'effort financier
- pénurie grandissante d'effectifs en hommes
- servitudes en matière de technique d'armement.

Nos dépenses de défense s'élèvent à moins de 2% de notre produit national brut et à 9% à peine de l'ensemble des dépenses publiques (Confédération, Cantons, Communes). La prime de quelque 450 fr. par habitant, que nous consacrons à l'«assurance de sécurité nationale», est inférieure à celle que l'on verse dans la plupart des autres Etats (ils sont souvent plus pauvres que nous).

Dès le milieu des années 80, les effectifs de l'élite baisseront dans une mesure telle qu'il faudra procéder à des coupes dans l'effectif réglementaire de l'armée et chercher à compenser cette perte quantitative par des améliorations qualitatives.

Les impératifs techniques en matière d'armement deviennent aussi de plus en plus contraignants et l'on critique souvent les acquisitions faites à l'étranger. Il s'agit avant tout d'obtenir la plus grande efficacité possible dans un délai utile. Ce faisant, il faut aussi tenir compte des intérêts économiques du pays: il importe de tirer parti de nos possibilités industrielles. Il est toutefois nécessaire de réexaminer les lignes de forces de notre politique d'armement. Il convient de chercher à produire dans le pays le matériel qu'il nous faudra toujours avoir en grandes quantités lors des remplacements successifs de systèmes d'armes, soit:

- les articles d'usage général dans notre armée nombreuses et, avant tout,
- les moyens antichars et antiaériens.

En matière de développement de chars de combat, nous n'atteignons plus le seuil d'aptitude indispensable; c'était déjà le cas pour les avions de combat.

Le Plan directeur-armée 80 comprend, outre le perfectionnement continu de notre infrastructure de combat, des étapes servant d'abord à combler les lacunes les plus graves dans notre armement en ce qui concerne:

- la défense antichar
- la défense contre avions des formations de combat mobiles
- la protection aérienne
- l'artillerie (artillerie de forteresse comprise).

Il faut en même temps remplacer successivement les catégories de matériel vieillies.

Dans la planification générale, ces améliorations indispensables cadrent avec notre conception de défense. Si on renonçait à ces mesures ou si on les différerait, cela se répercuterait sur notre conception; il faudrait:

- reconsidérer la mission impartie à l'armée
- réviser les procédés de combat (ce qui influencerait sur l'organisation des troupes et leur instruction).

4. Qualité de l'instruction et des cadres

Il convient de s'étendre, dans ce chapitre, sur l'aptitude à la guerre dans les domaines immatériels, puisqu'ils ressortissent aux tâches propres au chef de l'instruction.

On a certes fait des efforts et des progrès notables en matière d'instruction ; c'est pourtant un domaine dont on sous-estime encore l'importance. Dans le rapport du Conseil fédéral à l'appui du Plan directeur - armée 80, on ne lui consacre que quelques lignes. Il est vrai que, dans son pragmatisme avéré, la Suisse accorde plus de poids aux choses concrètes, mesurables, qu'aux impondérables nécessaires pour assurer la crédibilité de notre force militaire.

Toutefois, un petit Etat ne peut avoir de chances, face à de plus puissants, que s'il compense au moins en partie la modicité forcée de son armement par de grandes qualités humaines.

Une organisation idéale et un armement parfait n'auraient pas grande valeur, si les préalables suivants n'étaient pas réalisés :

- encadrement compétent
- niveau d'instruction de la troupe élevé
- bonne atmosphère au sein des troupes.

De nos jours, le commandement à tous les échelons et dans tous les domaines, surtout le commandement militaire, est devenu beaucoup plus ardu (humainement, techniquement, intellectuellement). L'emprise de la technique, la spécialisation des connaissances et des activités, la modification des conditions d'existence ont accru les exigences matérielles et humaines posées aux chefs : leur intuition et leur talent ne sauraient plus suffire. Une vraie formation au commandement est indispensable. Il est patent que les connaissances et l'expérience acquises par les cadres militaires leur sont d'une grande utilité dans leur carrière civile, mais notre système de milice nous permet, aussi, de tirer parti au mieux des qualités des chefs civils expérimentés.

La technique de commandement et de travail en état-major a atteint, dans notre armée, un degré de qualité qui fait honneur à nos méthodes d'instruction et soutient confortablement la comparaison avec ce qui se fait dans d'autres armées à en juger les qualifications régulièrement bonnes décernées à nos instructeurs envoyés en stage dans des écoles militaires étrangères, de niveau souvent élevé.

Les progrès techniques ne doivent toutefois pas nous aveugler. Il faut éviter l'erreur de réduire le commandement à une affaire purement technique et mépriser tout ce qu'apporte l'art du contact humain. Une méthode sûre, une technique parfaite dans la donnée des ordres et une organisation de travail claire ne sauraient suffire. Tout chef a tout autant besoin de force de persuasion, de rayonnement humain, d'aisance dans les contacts et, surtout, de savoir-faire dans son comportement de chef. C'est cette dernière qualité qui est encore la moins répandue; aussi consacret-on davantage d'efforts que naguère au développement des qualités du chef dans les écoles de sous-officiers et d'officiers ainsi que dans les écoles centrales.

Des programmes surchargés, des tâches d'administration et d'organisation ardues (pour les commandants surtout) et des préparatifs hors service absorbants contribuent malheureusement à réduire la marge de créativité accordée aux chefs et le temps que ceux-ci peuvent consacrer à chacun de leurs hommes.

5. Problèmes propres au système de milice

Tout système militaire présente, bien entendu, des avantages et des inconvénients. On trouvera ci-après des indications sur les servitudes propres à une armée de milice.

Services d'instruction brefs et fractionnés

Parce qu'il sont très brefs et répartis sur une vie d'homme, nos services exigent une planification s'étendant sur plusieurs années (calendrier, répartition des matières, attribution des secteurs de travail) ainsi qu'une concentration absolue sur l'essentiel et l'utilisation optimale du temps disponible pour l'instruction proprement dite. Comme les services sont brefs, on doit pouvoir exiger de longues journées de travail. Il y a certes des gens qui demandent des journées et des semaines moins chargées; ils se réfèrent aux habitudes de la vie civile et à celles d'armées étrangères dont les soldats servent longuement et loin de chez eux. Ces comparaisons sont malvenues car, chez nous, les services sont bien plus courts et brefs les voyages de congé.

Faibles effectifs des troupes en service (CR, Ccplm)

Dans les formations d'élite, seuls les $\frac{2}{3}$ des hommes sont astreints aux cours de répétition. Dans les formations composées d'hommes de plusieurs classes de l'armée (Trp PA, trp soutien, etc.), cette proportion est réduite à $\frac{1}{2}$. Il faut encore tenir compte du nombre croissant de militaires mis au bénéfice d'une dispense ou d'une permutation. Il est indispensable de revenir, dans ce domaine, à une pratique beaucoup plus restrictive, car, de nos jours, chaque militaire connaît au moins 12 à 18 mois à l'avance la date de son prochain service et dispose ainsi d'assez de temps pour prendre les dispositions — professionnelles ou personnelles — nécessaires.

Possibilités limitées de formation au combat réaliste

Il devient de plus en plus ardu de donner une image correcte de l'atmosphère du champ de bataille. Dans l'instruction au combat, nous sommes donc exposés à un certain dilettantisme et à des erreurs dans l'appréciation de ce que pourrait être la réalité de la guerre, aussi cette branche de l'instruction constitue-t-elle un point faible de notre préparation militaire. On est tenté d'enseigner ce que l'on peut le plus aisément exercer (des formes de combat marginales) et non pas ce que l'on devrait maîtriser.

Accentuation de la technicité

Plus les armes et les engins deviennent compliqués, plus ils réclament d'installations d'instruction sophistiquées et plus on se rapproche du seuil des possibilités de leur emploi dans une armée de milice.

La nécessité de spécialiser les recrues conduit à des situations difficiles dans les cours de troupes : en raison des faibles effectifs, on manque souvent de spécialistes dans tel ou tel domaine et cela incite quelques commandants à instruire tous leurs hommes à tout, ce qui ne peut être que superficiel.

L'accentuation de la technicité de l'armement présente pourtant aussi quelques avantages : il est possible d'utiliser des simulateurs et d'autres moyens didactiques modernes pour faciliter l'instruction. Il convient

donc de tirer le meilleur parti possible de ces ressources modernes; les installations de formation des soldats de chars à Thoune en sont un bon exemple récent.

Facteurs psychologiques

Il ne s'agit pas seulement de dominer les servitudes matérielles, il faut encore affronter les difficultés psychologiques, notamment :

- le confort croissant de la vie quotidienne, qui n'a bientôt plus rien à voir avec l'ancienne lutte pour l'existence proche des circonstances de la guerre
- la charge de plus en plus grande imposée aux chefs par la préparation de leurs services
- le fait que l'obligation de servir est de plus en plus ressentie comme une lourde atteinte à la liberté de l'individu.

Les concessions sont souvent dangereuses, car elles réduisent l'aptitude à la guerre des troupes.

Appréciation de notre niveau d'instruction

Quel est notre niveau d'instruction en comparaison de celui d'autres armées? Rien n'est vraiment mesurable dans ce domaine, mais les visites et stages d'officiers suisses auprès d'armées étrangères nous fournissent quelques «repères»: d'une manière générale, ces officiers pensent que nous supportons honorablement la comparaison avec l'étranger; nos principes de conduite et de travail en état-major, nos méthodes d'instruction, l'intégration de l'armée dans la défense générale et dans la nation nous font une bonne réputation. Notre faiblesse manifeste réside dans la technique de combat, surtout dans celle de la combinaison des armes.

Difficultés dominantes

Le **manque de terrains d'instruction** (places d'arme, de tir, d'exercice) est en passe de devenir une question essentielle pour le destin de notre armée.

L'extension des zones bâties, l'intensification du trafic, le développement du tourisme et la multiplication des installations techniques chas-

sent la troupe de nombreux recoins du pays. La vague écologique entraîne une résistance croissante à toutes les immixtions et s'applique même aux terrains d'instruction utilisés de longue date.

Nous en sommes réduits à recourir aux derniers terrains pensables, mais leur étendue est moindre que celle de tous ceux dont notre armée s'est vue privée dans les 20 dernières années. Il est pratiquement exclu — sauf pour des besoins exceptionnels — d'aller s'instruire à l'étranger.

Nous cherchons assurément à compenser au mieux la pénurie de terrains d'instruction en recourant davantage à des installations de simulation et à d'autres engins didactiques. Il n'en reste pas moins que ces artifices ne sauraient jamais remplacer la formation au combat et l'instruction aux armes en vraie grandeur, c'est-à-dire dans le terrain.

Il y a toujours **pénurie d'instructeurs** ; il nous manque environ 150 officiers et 300 sous-officiers. L'accentuation de la technicité, qui réclame une spécialisation poussée et l'instruction dans de nombreuses classes diversifiées, aggrave progressivement les effets de cette pénurie.

En raison du blocage des effectifs en personnels de la Confédération par les autorités politiques, il n'est pas possible, sans revirement de leur part, d'entrevoir une amélioration prochaine de la situation. Cela renforce notre volonté de veiller encore mieux à la qualité des forces jeunes disposées à entrer dans cette carrière variée, mais absorbante et d'importance décisive pour le pays.

Le **recrutement des cadres de milice** est bon dans l'ensemble, mais il y a pénurie de sous-officiers dans les troupes de certaines régions du pays et de certaines armes. Nous manquons aussi sérieusement d'aumôniers. On ressent à nouveau une disponibilité beaucoup plus grande pour les services d'avancement. Cela provient notamment des difficultés que traverse l'économie, des progrès obtenus dans la formation des cadres et des efforts faits par les autorités, en particulier dans le domaine financier, afin de susciter l'intérêt pour le rôle de chef.

Le problème «sous-officier» n'en continue pas moins d'exister. Il faut, dans ce domaine, élever encore le niveau de formation. Comme il n'est pas possible, à moyen terme, de prolonger la durée de l'école de sous-officiers, fixée il y a quarante ans, force est d'améliorer la formation des caporaux «sur le tas», donc lors du paiement des galons. En ce qui concerne le choix et l'instruction des sous-officiers supérieurs, des améliorations sont en cours.

6. Climat psychologique dans l'armée

Des réformes récentes, notamment la révision du droit pénal militaire, ont permis d'adapter pas à pas le **statut du militaire** aux circonstances de notre temps, et de préciser ou compléter les dispositions codifiant ce statut.

Le Règlement de service 80 permettra de clarifier la marche du service. Il n'a pas été nécessaire d'introduire, à cet effet, des innovations profondes; il a suffi de mieux structurer ce document et d'en adapter le langage aux usages de notre temps.

Le nouveau règlement de service ne modifiera donc pas notablement les formes militaires. Il devrait toutefois permettre:

- de mieux obtenir le respect des quelques règles de comportement, tout à fait raisonnables, prescrites au militaire
- de préciser ou d'améliorer certaines dispositions à la lumière des expériences faites depuis leur introduction, il y a 10 ans.

Le climat psychologique dans l'armée — ou la volonté de servir — est l'expression de l'attitude de notre peuple et de la troupe envers la défense nationale. Tout dépend de ce climat: l'efficacité de l'organisation, de l'armement, de l'instruction, comme celle des chefs.

En temps de paix, il n'est malheureusement pas possible de mesurer utilement la qualité de ce climat. Quelques sondages et votations populaires donnent tout au plus des indices. Ce qui est déterminant, ce ne sont pas les déclarations verbales, mais les actes et les sacrifices.

Notre armée est certainement mieux ancrée dans le peuple que celles d'autres pays. Bien que la jeune génération manifeste de plus en plus de scepticisme envers toutes les institutions, la majorité de notre peuple se déclare favorable à la défense nationale, ne serait-ce qu'à titre de mal nécessaire. Toutefois, elle ressent moins la nécessité de consacrer du temps et des efforts continus pour préparer cette défense. Ce fait regrettable et inquiétant se manifeste dans:

- la propension à se soustraire au service (demandes de dispenses; départs à l'étranger)
- la résistance «des riverains» à l'utilisation et à l'acquisition de terrains d'instruction
- le désir de réduire les dépenses militaires.

Cette dernière tendance peut conduire à des servitudes très gênantes en matière d'instruction, notamment s'il fallait contingenter davantage les carburants, réduire les dotations de munitions et renoncer à l'aménagement d'installations à but didactique.

Le renforcement de la conviction en la nécessité d'une défense nationale efficace, avec les sacrifices personnels que cela implique, est une tâche de notre Etat tout entier et non pas seulement de l'armée: la famille, l'école, le peuple dans son ensemble et les autorités y ont une part de responsabilité déterminante.

Il est évident qu'il appartient en revanche à l'armée, seule, de veiller à son «image de marque». Les commandants de troupe doivent faire en sorte que:

- le service laisse une bonne impression à leurs hommes
- la troupe et le public soient bien informés des choses de l'armée.

L'information compte parmi les tâches les plus importantes du chef. Ce faisant, il doit:

- faire une sélection judicieuse de ce qu'il convient de faire savoir
- soigner la qualité plutôt que viser à la quantité
- veiller à une coordination efficace de tous les organes d'information (consulter les spécialistes du SIT).

Pour créer un bon climat psychologique dans l'armée, il importe que les commandants:

- règlent la marche du service de manière que l'activité de l'unité paraisse bien conçue, ordonnée et fructueuse
- appliquent des méthodes d'instruction judicieuses
- se comportent en toutes circonstances en chefs convainquants.

Voilà esquissée une série de conditions, qui doivent être remplies pour que la volonté de défense s'affirme et que notre défense nationale soit crédible.

On voudrait faire appel à tous les chefs pour qu'ils s'en pénètrent et soient déterminés à assumer leur part de responsabilité. ■

H.W./D. Bo.